



Trappes, le jeudi 21 avril 2022

SNEP-FSU Versailles  
24 rue Jean Jaurès 78190 Trappes  
[s3-versailles@snepfsu.net](mailto:s3-versailles@snepfsu.net) / [corpo-versailles@snepfsu.net](mailto:corpo-versailles@snepfsu.net)

Madame la Rectrice de l'académie de Versailles,  
Monsieur le Secrétaire Général,  
Rectorat de Versailles  
3 boulevard de Lesseps 78017 Versailles Cedex

**Objet** : Problématiques sport scolaire de l'académie Versailles

Madame la Rectrice, Monsieur le Secrétaire Général,

- Concernant le poste de Directeur Départemental adjoint des Yvelines : Sauf erreur de notre part, à ce jour, le poste de M. LEVARDON qui part à la retraite en juillet 2022, n'est pas encore paru comme poste vacant. Nous nous inquiétons quant à la vacance de ce poste à la rentrée au regard de l'activité développer par le service départemental des Yvelines. Il nous apparaît plus qu'urgent que le rectorat fasse paraître le poste.
- Concernant le sport scolaire en lycée, de nombreux collègues nous alertent sur la mise en place de nombreux cours le mercredi après-midi. Il nous semble indispensable que vos services fassent parvenir une note à tous les chefs d'établissement / président d'AS rapidement, leur rappelant à leurs missions au regard de la réglementation en vigueur (NS 2016-043 du 21/03/2016) stipulant « *le chef d'établissement veille, en lien avec les enseignants d'EPS animateurs d'AS, à ce que les meilleures conditions soient réunies pour le déroulement des activités organisées dans le cadre du sport scolaire. La libération du mercredi après-midi, comme temps dévolu aux activités de l'association et aux compétitions organisées par l'UNSS, est une des conditions nécessaires à l'existence et au développement du sport scolaire* ». Il est inadmissible d'entendre un chef d'établissement interdire aux élèves de l'AS de participer aux compétitions UNSS s'ils ont cours le mercredi après-midi comme cela a été le cas récemment.
- Concernant les séminaires des animateurs et animatrices d'AS : Nous avons évoqué l'importance de ces temps de travail collectif pour la dynamisation du sport scolaire dans chaque département au CRUNSS du 14 février. A notre connaissance seul un département a d'ores et déjà positionné les dates de ces journées. Il nous semble indispensable que le travail préparatoire nécessaire à la réussite de ces journées s'enclenche dès maintenant dans chaque département.

Dans l'attente d'une réponse à ces demandes, veuillez croire, Madame la Rectrice, Monsieur le Secrétaire Général, à notre profond attachement au service public du sport scolaire.

Mélanie Peltier, Sylvain Quirion, Bruno Maréchal  
Co-Secrétaires Académiques du SNEP-FSU Versailles